



**BUDGET ANNEXE - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2022**

Le compte administratif de l'année 2022 a été approuvé à l'unanimité le 17 mars 2023 par les membres de la commission administrative.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le compte administratif 2022 du C.C.A.S dégage un résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement de 3 978,61 € (solde dépenses /recettes de l'année : - 908,00 € augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur : 4 886,61€).

Les seules dépenses enregistrées concernent le versement de subventions de fonctionnement aux différentes associations caritatives (2 166,00 €).

Les recettes sont alimentées par les concessions du cimetière (298 €) et des dons pour 960 €.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Aucune écriture comptable.

Le résultat de clôture correspond à l'excédent de l'an passé soit : 625,77 €.

Fait à SAINT LAURENT DE BREVEDENT le 17 mars 2023

Le Maire et Président,

Patrick BUSSON



**BUDGET ANNEXE - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHETIQUE
DU BUDGET 2023**

Le budget 2023 a été voté à l'unanimité le 17 mars 2023 par les membres de la commission administrative.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Le C.C.A.S. de SAINT LAURENT DE BREVEDENT est peu sollicité. Les aides et secours sont mis en place en fonction des dossiers gérés par les assistantes sociales du canton ou en cas d'urgence constaté par les membres de la commission.

En SECTION DE FONCTIONNEMENT

La principale dépense concerne le versement de subventions de fonctionnement aux différentes associations caritatives.

Les recettes sont alimentées par la subvention communale de 2 000 €, les concessions du cimetière et les dons.

En SECTION D'INVESTISSEMENT

Une ligne d'imputation est inscrite pour l'éventualité d'un achat d'actif.

Le budget 2023 est établi ainsi :

FONCTIONNEMENT

↳ Dépenses : 6 978.00 €
↳ Recettes : 6 978.00 €

INVESTISSEMENT

↳ Dépenses : 625.00 €
↳ Recettes : 625.00 €

Fait à SAINT LAURENT DE BREVEDENT le 17 mars 2023

Le Maire et Président,


Patrick BUSSON

